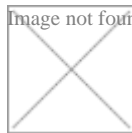


Image not found or type unknown



**SOMMAIRE :** [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°16 du 10 Mai  
2022

## QUOI DE NEUF

### **[Colloque] L'individualisation de la mesure de protection - programme et inscriptions**

*Publié le 31 Mars 2022*

L'individualisation de la mesure de protection - Quelles pratiques pour une protection « sur mesure » ?

3 juin 2022, à Lille ou en visioconférence (avec interprétation Français / Langue des signes)

A l'initiative de la COMAJEPH (Commission des MJPM, préposés, des établissements publics hospitaliers et médico-sociaux des Hauts-de-France), en partenariat avec la Chambre des MJPM individuels Hauts-de-France et le CREAI Hauts-de-France, nous vous proposons une journée dédiée à la protection des majeurs à Lille le 3 juin 2022.

Cette journée est organisée sous la présidence scientifique, et avec la participation, de Anne Caron-Déglise et Gilles Raoul-Cormeil.

Chaque séquence de la journée partira des situations concrètes exposées par des praticiens (mandataires judiciaires, juges, médecin inscrit).

Ces situations relatives au cadre de vie ou plus techniques et spécifiques, seront discutées au regard des pratiques, du cadre légal et de l'éthique afin d'étudier quatre problématiques :

- les outils qu'offre le droit pour personnaliser la mise en œuvre de chaque mesure
- les limites à la personnalisation (pratiques, cadre réglementaire, environnement social...)
- le paradoxe entre autonomie visée dans les textes et parfois l'incapacité pratique de la personne protégée
- les perspectives d'évolutions des pratiques et du cadre légal pour mieux individualiser

L'attendu de cette journée est de contribuer à l'identification et à la diffusion de pratiques d'individualisation, pour nourrir l'action et contribuer à notre échelle à la nécessaire évolution du cadre théorique, réglementaire et social des mesures de protection des adultes vulnérables.

#### Programme et informations pratiques

Consultez toutes les informations dans le [programme](#)

#### Tarifs

A Lille (repas inclus)

Tarif normal : 130 euros

Tarif adhérents - contribuants\* : 100 euros

Tarif personnes protégées, étudiants : 40 euros

\*Adhérents COMAJEPH, adhérents Chambre des MJPM individuels HDF, et contribuants CREA  
HDF

En visioconférence : 80 euros

#### Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 mai, sous réserve de places disponibles.

Inscriptions en ligne, avec paiement par carte bancaire, [sur le site partenaire Hello Asso](#).

Pour tout paiement par virement ou mandat administratif, inscription [sur le site partenaire Hello Asso](#)

Financement OPCO : Le colloque a obtenu un accord de prise en charge à titre dérogatoire auprès d'OPCO Santé (pour la participation à Lille uniquement).

#### Informations et contact

03 20 17 03 06 / [protection-juridique@creaihdf.org](mailto:protection-juridique@creaihdf.org)

---

## Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! » 28 juin 2022

*Publié le 03 Mai 2022*

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité,

le CREAI Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : [kleclair@creaihdhf.org](mailto:kleclair@creaihdhf.org) (dans la limite des places disponibles)

[Programme et bulletin d'inscription](#)

## ACTUS REGIONALES

### Offres d'emploi

*Publié le 10 Mai 2022*

Des circonstances exceptionnelles ne nous permettent pas de publier les offres d'emploi cette semaine. Seules les anciennes seront accessibles.

Les nouvelles offres seront publiées dès la semaine prochaine.

Nous vous remercions de votre compréhension.

---

### [Hauts-de-France] Une enquête pour détecter les fragilités numériques

*Publié le 10 Mai 2022*

Le premier indice territorial de fragilité numérique des Hauts-de-France a été créé par un groupe de travail de la Plateforme Sanitaire et Sociale sous le pilotage de la Région (Agence Hauts-de-France 2020-2040 et Mission Transition Numérique), de l'État (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités – Dreets) et de l'Observatoire Régional de la Santé et du Social (OR2S).

Si vous êtes une structure recevant un public en situation de fragilité, vous pouvez contribuer à

l'enquête sur les fragilités numériques et ainsi permettre de mieux cerner les vulnérabilités des publics face au numérique.

Pour en savoir plus et participer à l'enquête <https://2040.hautsdefrance.fr/enquete-fragilite-numerique/>

## APPEL À PROJET

### **labellisation des associations menant des actions de sensibilisation sur les maltraitances sexuelles à destination du milieu scolaire**

*Publié le 26 Avril 2022*

Cet appel à projet est l'une des actions du plan d'action gouvernemental de lutte contre les violences sexuelles intrafamiliales qui fait suite aux travaux du groupe de travail interministériel lancé par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir et renforcer les actions et supports pédagogiques de sensibilisation à la lutte contre les maltraitances sexuelles pour les mettre à la disposition des enfants eux-mêmes, de leurs parents ainsi que des professionnels de l'éducation nationale qui sont en contact avec eux.

Date limite de dépôt le 13 Mai 2022

Le dossier de candidature est transmis exclusivement en version électronique sur la plateforme « [démarches-simplifiées](#) »

[Avis sur appel à projet](#)

[Annexes](#)

---

### **Appel à projets régional fonds addictions 2022**

*Publié le 15 Mars 2022*

Porté par une gouvernance nationale, le fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives a vocation à financer des actions de prévention portant sur l'ensemble des produits psychoactifs :

le tabac dans une logique de poursuite et d'amplification de la dynamique lancée depuis 2018, l'objectif étant de maintenir un haut niveau d'engagement sur cette priorité de santé publique ; l'alcool

;les autres substances psychoactives, avec une priorité accordée au cannabis, à la cocaïne et au protoxyde d'azote.

Une attention particulière sera portée sur les territoires et publics prioritaires.

Date limite de dépôt des projets jusqu'au mardi 31 Mai 2022 à minuit, exclusivement via un [applicatif de dépôt](#).

[Appel à projets](#)

[Annexe 1](#)

[Annexe 2](#)

---

---

## **La rénovation des résidences autonomie (ex- logements-foyers)**

*Publié le 22 Mars 2022*

Les pouvoirs publics ont confié à la CNSA et à la CNAV la mise en œuvre d'un plan d'aide à l'investissement en direction des logements-foyers, rebaptisés « résidences autonomie ». Ce plan d'aide doit permettre le financement de travaux de réhabilitation, de modernisation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de restructuration afin d'améliorer le cadre de vie, le confort et la sécurité des personnes âgées qui y résident.

En 2022, l'Assurance retraite et la CNSA ont lancé un nouvel appel à projets pour financer des travaux de réhabilitation des résidences autonomie et, pour la première fois, la création de tiers-lieux. Objectifs : améliorer le cadre de vie des personnes âgées, favoriser le maintien de leur autonomie et l'ouverture sur l'extérieur. Elles mobilisent 32,5 millions d'euros grâce aux crédits du Ségur de la Santé et du plan France Relance. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 mai 2022.

Consultez [le cahier des charges](#), [le dossier de candidature](#) et [les contacts en région](#).

Date limite le 31 Mai. [Plus de détails](#).

---

---

## **Aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie**

*Publié le 03 Mai 2022*

L'Assurance retraite et la CNSA ont lancé l'appel à projets national « Aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie »

Sur le territoire des Hauts-de-France, les porteurs de projets de résidences autonomie ont jusqu'au 31 mai pour déposer une demande d'aide financière pour des projets de réhabilitation,

d'aménagement/équipement, de tiers-lieu ou encore d'ingénierie (prestations intellectuelles visant à améliorer, accéder ou rendre possible des projets de réhabilitation).

[Cahier des charges](#)

[Dossier candidature projet aménagement](#)

[Dossier candidature projet ingenierie](#)

[Dossier candidature projet réhabilitation](#)

[Dossier candidature projet Tiers lieu](#)

---

---

## **Appel à candidature pour la désignation d'un centre régional de pathologies professionnelles et environnementales (CRPPE) en Hauts-de-France**

*Publié le 29 Mars 2022*

L'Agence Régionale de Santé de Hauts-de-France lance un appel à candidatures pour la désignation du centre régional de pathologies professionnelles et environnementales, pour la région Hauts-de-France, et pour la période 2022-2027. Le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France désignera par arrêté pour 5 ans l'établissement de santé retenu.

La désignation dans chaque région d'un centre régional de pathologies professionnelles et environnementales (CRPPE) par le directeur général de l'Agence régionale de santé est prévu par le [décret du 26 novembre 2019](#), codifié dans le code de la santé publique.

En complément, l'[arrêté du 16 février 2021](#) précise le cahier des charges auquel doivent se conformer ces centres.

Objectifs :

Le futur CRPPE aura pour missions principales :

La prévention, le diagnostic et la prise en charge des affections en lien supposé ou avéré avec le travail ou l'environnement ainsi que l'appui aux professionnels de santé, quels que soient leurs lieux et modes d'exercice, pour la réalisation de ces missions;

L'animation de réseaux de professionnels de santé au travail;

L'enseignement et la recherche sur les pathologies professionnelles et environnementales.

Le dossier de candidature devra être remis obligatoirement au plus tard le : Mardi 1er Juin 2022 - 17H00

Il pourra être transmis :

- Soit par la poste sous pli cacheté et recommandé avec A/R ou équivalent à :

Directeur général de l'ARS Hauts-de-France

556 Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE – Contact : SRERS

- Soit remis directement, contre récépissé, à l'accueil de l'agence régionale de santé à l'adresse ci-dessus mentionnée.

-Soit par envoi à l'adresse numérique suivant : [ars-hdf-srers@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-srers@ars.sante.fr)

[Appel à candidature](#)

[cachier des charges](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Décryptage - Démarche Qualité

*Publié le 10 Mai 2022*

Les démarches qualité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), instaurées par la Loi du 2 janvier 2002, connaissent depuis 2018 de nombreuses évolutions : intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS), réforme des démarches d'évaluation, des calendriers d'évaluation, création d'un référentiel commun d'évaluation... La censure par le Conseil Constitutionnel, pour des raisons techniques (CF. Décryptage de janvier 2022), de certaines dispositions relatives à la démarche qualité dans les ESSMS dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 a laissé penser que l'entrée en vigueur de cette réforme globale des démarches qualité serait repoussée aux calendes grecques. Or, les publications, par la HAS d'abord, en mars 2022, du référentiel commun d'évaluation et du manuel d'évaluation de la qualité, et par le Gouvernement ensuite, aux Journaux Officiels des 27 et 29 avril 2022, de deux décrets relatifs respectivement au rythme des évaluations et la procédure d'accréditation des évaluateurs externes, consacrent l'entrée en vigueur de cette réforme.

Décryptage vous propose de vous présenter l'ensemble de la réforme et ses conséquences sur vos démarches qualité.

[Décryptage Qualité mai 2022](#)

Source : Ancreai, mai 2022

---

---

## Veille au 10 mai 2022

*Publié le 10 Mai 2022*

### Accords de travail

Arrêté du 29 avril 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0103 du 4 mai 2022](#)

### Droits et libertés

Avis du 11 février 2022 relatif à l'interprétariat et à la compréhension des personnes privées de liberté (1)

[JORF n°0102 du 3 mai 2022](#)

### HAS

Décision n° 2022.0232/DP/SG du 1er avril 2022 de la présidente de la Haute Autorité de santé portant nomination de la directrice générale de la Haute Autorité de santé

[JORF n°0102 du 3 mai 2022](#)

### COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 5 mai 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0105 du 6 mai 2022](#)

## ACTUS SOCIALES

### [Fondation Jean Jaurès] Réinvestir la psychiatrie

*Publié le 10 Mai 2022*

La Fondation Jean Jaurès formule 20 propositions dans son rapport « Réinvestir la psychiatrie » pour une réforme du secteur et repenser l'organisation et les pratiques dans le domaine de la psychiatrie.

[Rapport](#)

Source : Fondation Jean Jaurès, avril 2022

---



## [Téléfilm] Handigang

*Publié le 10 Mai 2022*

Stéphanie Pillonca, s'est inspiré du livre de Cara Zina « Handi-Gang » pour réaliser le téléfilm diffusé le 2 mai dernier sur TF1.

Ce téléfilm en deux parties raconte l'histoire d'un lycéen amputé dans l'enfance des quatre membres et qui doit faire face aux nombreux obstacles et injustices.

Le replay est disponible [en ligne](#).

[Bande Annonce](#)

---

## [Agence du numérique en santé] Pilotes Ségur Médico Social

*Publié le 10 Mai 2022*

D'octobre 2021 à février 2022, 18 établissements sociaux et médico-sociaux accompagnés par leurs éditeurs ont réalisé une phase pilote pour mettre en œuvre une partie des exigences du référentiel Ségur intégrant des aspects techniques, fonctionnels et ergonomiques essentiels au partage d'information pour le secteur.

Les retours d'expérience montrent des résultats très encourageants pour la suite. Ils mettent également en évidence les difficultés et les freins rencontrés sur le terrain.

[Retour d'expérience détaillé pour le Domicile](#)

[Retour d'expérience détaillé pour le secteur « personnes âgées »](#)

[Retour d'expérience détaillé pour le secteur « personnes en situation de handicap »](#)

Source : Agence du numérique en santé, 25 avril 2022

---

## [Fondation pour l'audition] Livre blanc 2022

*Publié le 10 Mai 2022*

Aujourd'hui, 7 millions de personnes en France sont concernées par la surdité ou la malentendance.

Dans un contexte d'élections, la Fondation pour l'audition formule dans un [livre blanc](#), dix propositions pour placer l'audition et les surdités au cœur des débats publics de 2022.

Source : Fondation de l'audition, 2022

---

## **[France Asso Santé] Représenter les usagers en D.A.C**

*Publié le 10 Mai 2022*

France Asso Santé propose une [fiche mission](#) sur les Dispositifs d'Appui à la Coordination.

Les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, sont parfois face à des personnes qui cumulent plusieurs difficultés (polyopathologies, difficultés sociales...). Le parcours de ces usagers est dit complexe, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être traité comme les parcours des autres patients, il nécessite un appui particulier. C'est à ce moment qu'interviennent les DAC - dispositifs d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes - qui aident les professionnels à organiser les prises en charge qu'ils ont des difficultés à gérer seuls dans le cadre de leur exercice habituel : c'est un principe de subsidiarité.

Source : France Asso Santé, mars 2022

---

## **[CNCDDH] Enquête sur les préjugés et stéréotypes à l'égard du handicap en France**

*Publié le 10 Mai 2022*

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) a deux missions principales de conseil auprès des pouvoirs publics dans le champ des droits de l'Homme et du droit international humanitaire et de contrôle du respect par la France de ses engagements internationaux en la matière. La CNCDDH a été missionnée sur la mise en œuvre et l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap en France. Un premier rapport préliminaire a été rendu en juillet 2021.

[Ce rapport](#) est un nouveau document d'étape sur lequel s'appuiera le rapport final de la CNCDDH qui sera rendu public au premier trimestre 2023.

Source : CNCDDH, mars 2022

---

## **L'inceste et les violences sexuelles subies dans le cadre familial**

*Publié le 10 Mai 2022*

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes du centre Hubertine Auclert a réalisé un deuxième module d'auto-formation de 30 minutes dédié à l'inceste et aux violences sexuelles subies par les mineur(es) dans le cadre familial. Il est composé de 6 vidéos courtes de 5 minutes chacune et d'une liste de ressources pour s'informer et venir en aide aux victimes.

[Accès au module](#)

Source : Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert, mars 2022

---

## **[Droit pluriel] Droit des sourds et malentendants**

*Publié le 10 Mai 2022*

Droit Pluriel, avec le soutien de la Fondation pour l'Audition et le ministère de la Justice met à disposition des outils pédagogiques afin de faire émerger de nouvelles pratiques plus inclusives.

[Deux courts-métrages](#) ont ainsi été réalisés afin de sensibiliser le public.

Ils mettent en scène la rencontre entre un juriste et des personnes sourdes ou malentendantes. Ils visent à faire comprendre de manière pédagogique les différentes façons de s'adapter pour un accueil inclusif.

Source : Droit pluriel, avril 2022

### AGENDA

## **Journée portes ouvertes EPNAK**

*Le 17 mai 2022*

### **Echelle : En région**

L'EPNAK organise ses journées portes ouvertes le Mardi 17 Mai 2022 à Roubaix, Valenciennes, Amiens et Laon. Vous êtes en situation de handicap, vous êtes à la recherche d'une orientation professionnelle . La plateforme mobile de l'EPNAK peut vous aider !

Programmes et inscriptions :

[Portes ouvertes Roubaix](#)

[Portes ouvertes Valenciennes](#)

[Portes ouvertes Amiens](#)

[Portes ouvertes Laon](#)

---

## **TSA développer, partager, innover !**

*Le 19 mai 2022*

**Echelle : National**

Le 1er colloque international du GNCRA Troubles du Spectre de l'Autisme aura lieu les 19 et 20 Mai 2022 à la Cité Internationale de Lyon. [Programme](#)

Inscription : <https://colloque-gncra-cra-ra.com/fr/inscription>

---

---

## **L'intimité pour toutes et tous ?**

*Le 20 mai 2022*

**Echelle : National**

Le Colloque "l'intimité pour toutes et tous ? " aura lieu le 20 Mai 2022 à Campus de Saint Charles à Marseille. [Programme](#)

Inscription et renseignements : [asso.alumniids@gmail.com](mailto:asso.alumniids@gmail.com)

---

---

## **Journée régionale santé sexuelle**

*Le 27 mai 2022*

**Echelle : En région**

Le COREVIH Hauts-de-France organise le 27 mai 2022 une Journée Régionale Santé Sexuelle. Cet événement gratuit, initié pendant le Moi(s) sans tabou, aura pour thématique la discrimination et la sérophobie. Cette journée sera l'occasion de se rencontrer mais également d'échanger et de réfléchir autour de ces sujets forts.

Inscription : <https://my.weezevent.com/journee-regionale-sante-sexuelle>

---

---

## **Polyhandicap : penser les repères essentiels de l'accompagnement**

*Le 30 mai 2022*

**Echelle : National**

Le 26<sup>ème</sup> colloque annuel du Groupe Polyhandicap France sur "Polyhandicap : penser les repères essentiels de l'accompagnement" aura lieu les 30 et 1 mai 2022 à la Maison des Associations, 10 rue des Terres au Curé à Paris (75) ou en visioconférence. [Programme](#)

Informations et inscriptions : Groupe Polyhandicap France 11 bis, rue Théodore de Banville 75017 PARIS

Tél 09 53 66 97 39

[gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr) site internet : [www.gpf.asso.fr](http://www.gpf.asso.fr)

---

## [Report] Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! » 28 juin 2022

*Le 28 juin 2022*

### **Echelle : En région**

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : [kleclair@creaihd.fr](mailto:kleclair@creaihd.fr)

[Programme et bulletin d'inscription](#)

### OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

#### *Tarifs Offres d'emploi :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

**Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](mailto:Cecile.Boulogne@creaihd.fr)*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*

---

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*

---